



Rapport de transparence

Janvier 2023

Sommaire

Introduction	3
1 Présentation de Grant Thornton	4
1.1 Grant Thornton en France	5
1.2 Grant Thornton au plan International	9
2 Gestion des risques	12
2.1 Description des procédures relatives à l'indépendance	12
2.2 Exécution de la mission	14
2.3 Dispositif de contrôle de la qualité	15
3 Contrôle externe de la qualité	17
4 Éléments financiers	17
4.1 Chiffre d'affaires du réseau international	17
4.2 Chiffre d'affaires Assurance du réseau européen	17
4.3 Chiffre d'affaires du réseau France	18
5 Capital Humain	19
5.1 Collaborateurs et Associés	19
5.2 Information sur la politique de rémunération	20
5.3 Formation continue	20
6 Innovation et transformation digitale	23
7 Mandats détenus dans des Entités d'Intérêt Public et des sociétés de financement	25
7.1 Entités cotées sur un marché réglementé	25
7.2 Établissements de crédit et sociétés de financement	25
7.3 Entreprises d'assurances	26
8 Déclaration de la Direction	27
Annexe	28

Nous vous présentons ce rapport conformément à l'article R. 823-21 du Code de Commerce et à l'article 13 du règlement (UE) 537/2014 du 16 avril 2014, qui disposent que les Commissaires aux comptes doivent publier sur leur site internet un rapport de transparence, dès lors qu'ils sont désignés auprès d'entités d'intérêt public ou de sociétés de financement.

Introduction

Au cours de la période d'octobre 2021 à septembre 2022 (exercice social de Grant Thornton), le chiffre d'affaires des activités d'Audit & Assurance est en forte progression à hauteur de 10%, ce qui témoigne du très fort dynamisme des associés audit, de leurs équipes et de la reconnaissance de notre signature par nos clients.

Aujourd'hui, Grant Thornton audite près de 4000 entités, sociétés et organisations, dans tous les secteurs de l'économie. **Sur les deux derniers exercices, le cabinet a été nommé Commissaire aux comptes par 17 sociétés cotées, 14 d'entre elles étant présentes sur le marché réglementé.** Grant Thornton a également été renouvelé par l'ensemble de ses grands clients SBF 120 et choisi par de nouvelles EIP – dont des mutuelles, établissements de crédit, institutions de prévoyance.

Au 30 septembre 2022, le cabinet audite 97 sociétés et entités cotées (tous marchés) et globalement 111 Entités d'Intérêt Public (EIP).

Apporter de la confiance, indispensable au fonctionnement d'une économie positive et durable, tel est notre ADN.

Au-delà de l'audit légal, nos offres Audit & Assurance Solutions, en croissance de 30%, permettent d'éclairer les prises de décisions de l'ensemble des parties prenantes, direction, gouvernance, actionnaires, investisseurs, partenaires, régulateurs, salariés. Elles visent principalement 4 objectifs :

-  la sécurisation de l'information financière et non financière,
-  l'accompagnement de nos clients dans leurs projets,
-  la conformité de leurs opérations,
-  et la prévention de leurs risques.

Lors des derniers mois, nous avons finalisé la préparation du déploiement de notre nouveau software mondial d'audit  leap, conçu et développé par notre réseau Grant Thornton International.

Cette plateforme propriétaire, à la pointe de la technologie et évolutive, va supporter notre stratégie mondiale :

- En facilitant une exécution cohérente de notre méthodologie d'audit – *GT Audit Methodology* (GTAM), tout en intégrant les obligations domestiques de chaque pays,
- En permettant la réalisation efficace des audits, tant pour les entités complexes (EIP, société cotée, ETI, audit de groupe), que pour des organisations plus simples (PE/PME),
- En conférant aux équipes la possibilité de concevoir des stratégies d'audit plus pertinentes et en réduisant le temps consacré aux tâches à faible valeur ajoutée, améliorant ainsi leur expérience, grâce à une interface utilisateur intuitive,
- En dotant les *member firms* de fonctionnalités d'adaptation et de pilotage en temps réel des missions, dans une optique d'amélioration continue des audits,
- En répondant aux attentes des régulateurs en termes de qualité.

A l'issue des premiers mois d'utilisation, la satisfaction exprimée, en termes d'expérience utilisateur, témoigne de l'appropriation immédiate de notre nouvelle solution par les équipes.  **leap** sera enrichi, à court et moyen terme, de fonctionnalités supplémentaires. **Une road map de développement est déjà élaborée avec la contribution active de Grant Thornton France**, compte tenu de l'importance de notre cabinet au sein du réseau international.

Nous avons poursuivi notre stratégie d'innovation et la transformation digitale de nos activités Audit & Assurance via la conception et le déploiement de plusieurs nouvelles solutions. C'est ce à quoi se consacre notre équipe Innovation & Digital Audit, dont la ligne directrice est l'atteinte simultanée de trois objectifs : **la qualité, l'efficacité et la valeur ajoutée apportées à nos clients.**

La digitalisation et l'automatisation des diligences d'audit contribuent, aux côtés des nombreuses actions People & Culture mises en place – télétravail flexible, charte de la parentalité, programme Master Academy⁽¹⁾, charte de la bienveillance, sensibilisation au management de proximité, mentoring ... – **à instaurer pour nos équipes un environnement de travail moderne, riche, inspirant et valorisant.**

En novembre 2022, Grant Thornton a créé un nouveau métier, dénommé « Transformation Durable ».

Il s'agit du 6^{ème} métier du cabinet, au même rang que les activités historiques : l'Audit, l'Expertise conseil, le Conseil Opérationnel et Outsourcing, le Conseil Financier et le Conseil Juridique et Fiscal.

Grant Thornton affirme ainsi son ambition d'être un **leader de la transformation durable** des acteurs économiques et publics grâce à une équipe de 60 collaborateurs pluridisciplinaires à Paris et au cœur des régions.

Les missions Assurance & Compliance – vérification des données RSE, Organisme Tiers Indépendant (OTI) de société à mission, taxonomie verte, diagnostic RSE et THQSE®, due diligence environnementales, audit des données énergétiques et émissions de gaz à effet de serre ... sont dorénavant opérées à travers cette nouvelle organisation.

La qualité, tant en France qu'au niveau de notre réseau international, représente plus que jamais l'un des piliers de notre stratégie car au cœur de nos actions quotidiennes.

Les derniers mois ont été consacrés à l'**adoption de la nouvelle norme International Standard on Quality Management 1 (ISQM1)** élaborée par l'IAASB, effective depuis le 15 décembre 2022. **Nous avons considéré la mise en place de cette norme comme une opportunité pour améliorer et renforcer notre système de management de la qualité** dans toutes ses composantes : évaluation des risques, gouvernance & leadership, éthique et indépendance, exécution des missions, ressources humaines et technologiques, information et communication, remédiation et actions correctrices.

66

Nous tenons à remercier l'ensemble des équipes Audit & Assurance pour leur professionnalisme et dynamisme qui font de Grant Thornton un acteur majeur de l'audit en France.

Proposer un cabinet de nouvelle génération, apportant une signature reconnue, pleinement conscient de son rôle et de son impact sur ses clients, collaborateurs et son écosystème, un cabinet engagé au service d'une croissance durable des acteurs économiques, telle sera plus que jamais notre ligne directrice au cours des prochains mois et années.



Robert Dambo

Président



Vincent Papazian

Directeur National de l'Audit

(1) Le cabinet a lancé au printemps 2022 le programme « Master Academy » qui propose une expérience collaborateurs unique sur le marché. Il s'agit de favoriser la montée en compétences des collaborateurs du cabinet et d'accompagner la transformation des entreprises dans un monde complexe et en profonde mutation. Le projet s'appuie sur un programme avec deux composantes principales : un cursus professionnel, le « GT Journey » afin de favoriser la découverte de tous les métiers au sein du cabinet et la création d'un programme de formation académique certifiant via un partenariat avec l'ESSEC Business School.

1. Présentation de Grant Thornton

1.1 Grant Thornton en France

Les activités du Groupe Grant Thornton en France se structurent autour de six métiers : **Audit et Commissariat aux comptes, Expertise Conseil, Conseil Financier, Conseil Opérationnel & Outsourcing, Transformation Durable et le Conseil Juridique, Fiscal et Social.**

Chaque ligne de métier est en mesure de proposer de nombreux services afin d'offrir aux entreprises des savoir-faire complémentaires. La diversité des offres de Grant Thornton permet de répondre à l'ensemble des enjeux de nos clients, en matière d'information financière et non financière et dans les domaines comptables, financiers, juridiques, opérationnels et de conformité, ainsi que de durabilité.

La qualité de service de chaque métier repose sur trois valeurs fondamentales : l'excellence technique, une méthodologie reconnue et la proximité avec ses interlocuteurs.

Grant Thornton en France est constitué d'entités distinctes exerçant des activités réglementées et d'entités non réglementées. Toutes sont contrôlées directement ou indirectement par la holding tête du Groupe Grant Thornton & Associés.

1.1.1 Description des sociétés de Commissaires aux comptes

Le capital des sociétés contrôleurs légaux des comptes du Groupe Grant Thornton ci-après listées, est contrôlé à plus de 99 % par une personne morale de Commissariat aux comptes et d'Expertise comptable, elle-même contrôlée directement ou indirectement à plus de 98 % par des professionnels personnes physiques, exerçant leur activité au sein de Grant Thornton en France, étant précisé que, conformément aux exigences légales, les droits de vote y sont détenus à plus de la moitié par des Commissaires aux comptes et à plus des deux tiers par des Experts Comptables.

Sociétés	Forme Juridique	Capital (en €)	Détenition Personne Morale	Détenition Personnes Physiques	
				%	Dont Personnes Physiques CAC
Grant Thornton	SAS	2 297 184 €	98,79 %*	1,21%	78 %
AEG Finances	SAS	276 000 €	99,97 %*	0,03%	100 %
CARIB Audit et Conseil	SAS	10 000 €	99,80 %**	0,20%	100 %
IGEC	SAS	46 000 €	99,7 %**	0,30%	100 %
Tuillet Audit	SAS	29 080 €	99,94 %**	0,06%	100 %
Grant Thornton Audit	SAS	140 361 €	99,77 %**	0,23%	100 %

* par Grant Thornton & Associés SAS

** par Grant Thornton SAS

Les contrôleurs légaux des comptes, signataires de mandats sur l'exercice 2021-2022, intervenant à titre individuel sont listés en annexe.

1.1.2 Description du réseau en France

Le réseau Grant Thornton en France se structure autour d'entités juridiques distinctes réglementées ou non réglementées : d'une part, les entités exerçant les activités de Commissariat aux comptes et d'Expertise comptable (listées au 1.1.1), ComptaPlus, société d'expertise comptable spécialisée auprès de clients japonais et, d'autre part les entités exerçant les activités liées au Conseil, les activités liées à la Responsabilité sociale et environnementale (Primum Non Nocere) et enfin les activités liées au Conseil Juridique, Fiscal et Social exercées par Grant Thornton Société d'Avocats (contrôlé par les associés de Grant Thornton & Associés).

Direction Générale et Comité de Direction

Robert Dambo a été élu le 17 juin 2019, par l'Assemblée Générale des associés, Président de Grant Thornton France.

Le Comité de Direction

Au 30 septembre 2022, le Comité de Direction est composé de dix membres – dont les trois membres de la Direction Générale.

Il a pour rôle principal de définir la politique générale du Groupe, d'élaborer le plan stratégique, de proposer le budget et le niveau d'investissement, de veiller aux équilibres financiers, d'arrêter la politique de ressources humaines et de formation et enfin, de proposer au Conseil de Gouvernance les candidats à l'association. La durée du mandat des membres du Comité de Direction est de quatre ans, renouvelable. Le Comité de Direction se réunit au moins trimestriellement, sur convocation de son Président.



La Direction Générale

La Direction Générale est constituée du Président – **Robert Dambo** – et de deux Directeurs Généraux – **Cyril Brogniart et Frédéric Zeitoun**.

La durée de leur mandat est de quatre ans, renouvelable.

Elle met en œuvre la politique décidée par le Comité de Direction.

Elle représente la France auprès de l'organisation mondiale Grant Thornton International Ltd, ainsi qu'auprès des institutions professionnelles nationales et internationales et plus généralement à l'égard des tiers.

(*) Public Economie Sociale Protection Sociale (**) Financial Services



Plusieurs organes de *management* accompagnent le Comité de Direction dans ses prises de décisions :



Le Comité de Pilotage – Directions des Opérations Paris – Régions

Les directeurs des opérations Paris – Régions traitent des problématiques opérationnelles et fonctionnelles de leurs périmètres respectifs issues du Plan d’Action National, en vue d’assurer un meilleur alignement stratégique et l’atteinte de nos objectifs.



Les Directeurs de Périmètre en Région Parisienne accompagnés par Cyril Brogniart

Audit Paris	Expertise Conseil Paris	IBAS	Transformation Durable	CO&O	Juridique et Fiscal	Conseil Financier	PEPS* – FS**
Solange Aiache	Hervé Sauce	Mathieu Devillers	Nathalie Margraite	Christophe Radeport	Anne Frede	Frédéric Zeitoun	Cyril Brogniart

(*) Public Economie Sociale Protection Sociale (**) Financial Services



Les Directeurs de Périmètre en Régions accompagnés par Luc Williamson

NORD	GRAND-EST	GRAND-OUEST
Hughes Robidez	Françoise Méchin	Luc Williamson à titre transitoire

Description de la Gouvernance et de ses modalités d'organisation et de fonctionnement

Le Conseil de Gouvernance

Le Conseil de Gouvernance, composé de douze membres, est présidé par **Jean-Marc Heitzler au 30 septembre 2022**.

Outre son Président, ses membres sont à cette date : **Hélène Baron-Bual, Olivier Bochet, Stéphane Bougreau, Clotilde Delemazure, Nicolas Guillaume, Michel Jolly, Christine Larsen, Xavier Lecaille, Thierry Rizza, Hervé Sauce, et Hughes Robidez**.

Le Conseil de Gouvernance désigne en son sein les Comités de Gouvernance permanents du Groupe : le Comité d'Audit, le Comité des Rétributions, le Comité de la Charte des associés et le Comité Stratégique. Il émet un avis sur les choix stratégiques arrêtés par le Comité de Direction, veille à la mise en œuvre d'un plan d'action cohérent avec les orientations stratégiques du Groupe, contrôle la bonne exécution par le Comité de Direction des décisions prises par la collectivité des associés, définit et supervise les modalités d'instruction des candidatures à l'association. Il participe au processus électoral qui conduit à la désignation du Président du Comité de Direction ainsi que du Président du Conseil de Gouvernance au travers de son comité de sélection, constitué spécialement en son sein pour cette mission temporaire tous les quatre ans.

Enfin, il coopte parmi les Directeurs associés candidats à l'association ceux pour lesquels sera sollicité l'agrément comme nouvel Associé Equity par la collectivité des Associés). La durée des fonctions des membres du Conseil de Gouvernance est de quatre ans avec un renouvellement par moitié tous les deux ans.

Le Comité d'Audit

Composé de trois membres, le Comité d'Audit revoit les principales options d'arrêt de comptes envisagées et les évolutions du contrôle interne, rencontre la Direction Financière du Groupe et les Commissaires aux Comptes, afin de prendre connaissance de leur programme de travail et des conclusions de leurs travaux sur les comptes consolidés ; enfin, il revoit le calcul de la valeur de l'action. Il rend compte de sa mission concomitamment au Président du Conseil de Gouvernance et au Président du Comité de Direction et présente un rapport annuel sur la mission à la réunion de la collectivité des associés d'approbation des comptes annuels.

Ses membres sont : **Hélène Baron-Bual, Stéphane Bougreau et Thierry Rizza**.



Le Comité des rétributions

Composé de trois membres, le Comité des Rétributions a pour rôle de rédiger un rapport à destination du Comité de Direction avec avis sur la rémunération du Président et des Directeurs Généraux et de contrôler la bonne application, par la Direction Générale, des principes de fixation des rémunérations individuelles des associés définis par la Charte associative et ses corollaires. Il formule également toute proposition utile concernant le mode de fixation des rémunérations, en coordination avec le Comité de la Charte des Associés. Il rend compte de sa mission au Président du Comité de Direction et au Président du Conseil de Gouvernance et rend un rapport sur sa mission, lu dans le cadre de l'Assemblée d'approbation des comptes annuels.

Ses membres sont : **Olivier Bochet, Michel Jolly et Xavier Lecaille**.

Le Comité de la Charte des Associés

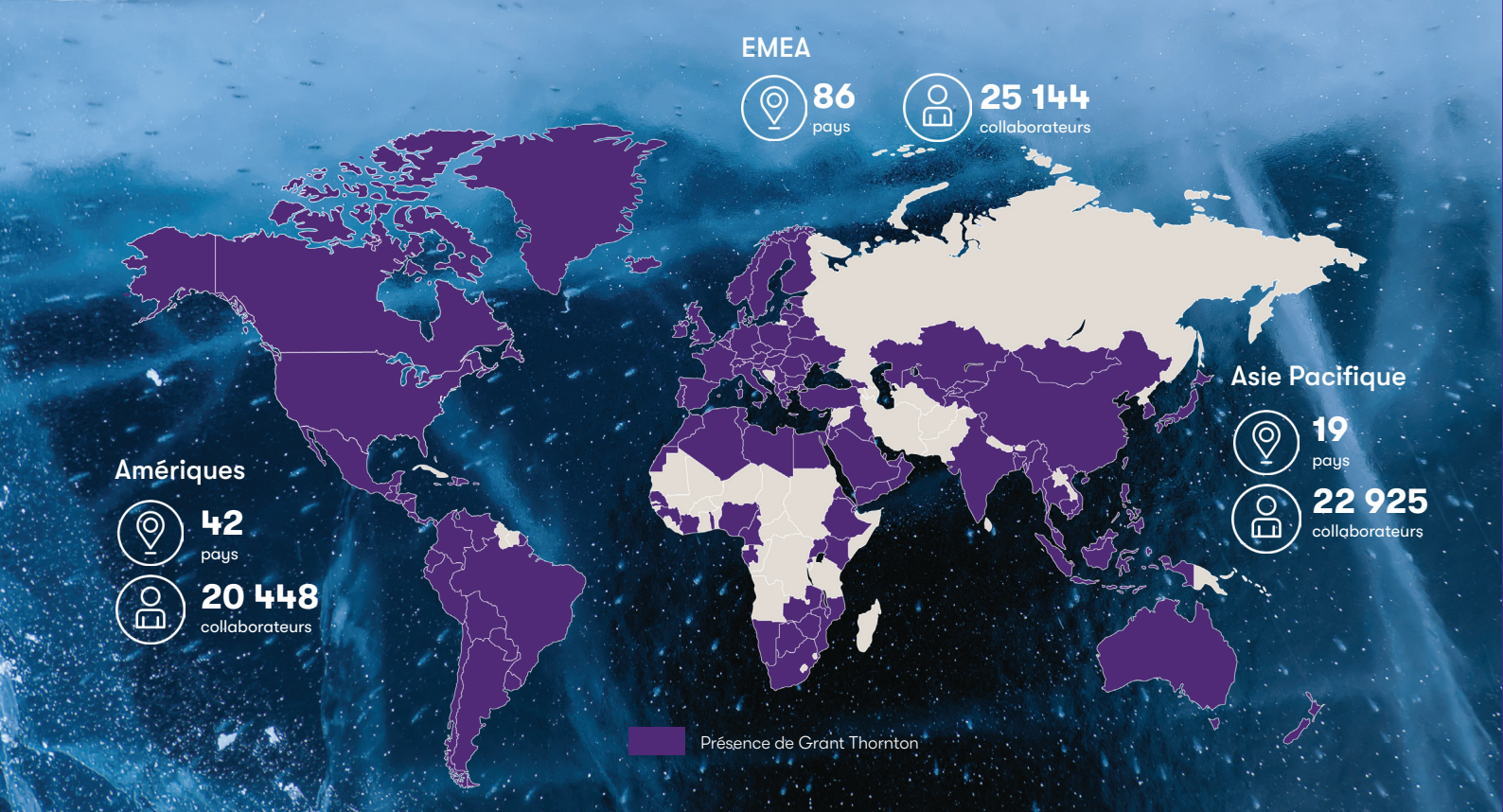
Composé de trois membres, le Comité de la Charte des Associés a pour attribution de réviser périodiquement la Charte en vue de proposer toute évolution souhaitable, de s'assurer du respect des dispositions de la Charte, en particulier pour ce qui concerne la politique d'association et les procédures de cooptation en relation avec le capital et les actions. Le Comité de la Charte des Associés rend compte de sa mission au Conseil de Gouvernance ainsi qu'au Président du Comité de Direction.

Ses membres sont : **Nicolas Guillaume, Hughes Robidez et Hervé Sauce**.

Le Comité Stratégique

Composé de trois membres, le Comité Stratégique a pour mission de suivre la mise en place de la stratégie du Groupe et l'adaptation aux réalités du marché, d'accompagner le Comité de Direction dans la préparation du plan stratégique et du plan d'action annuel. Il rend compte de sa mission concomitamment au Président du Conseil de Gouvernance et au Président du Comité de Direction.

Ses membres sont : **Clotilde Delemazure, Hélène Baron-Bual et Christine Larsen**.



1.2 Grant Thornton au plan International

1.2.1 Description du réseau international

Grant Thornton International Ltd (GTIL) est une société privée à responsabilité limitée, constituée au Royaume Uni. Les bureaux londoniens hébergent tout le personnel, dont le Président, et accueillent les Conseils d'Administration et réunions internationales.

Les *member firms* sont les différents cabinets membres du réseau international GTIL. Les cabinets fournissent des services et accompagnent leurs clients directement, en leur nom propre et non au nom de Grant Thornton International Ltd.

Les *member firms* et correspondants* ne sont pas actionnaires de Grant Thornton International Ltd. Par ailleurs, il n'existe aucun lien capitalistique entre les cabinets membres des différents pays. Ils ne sont pas responsables des prestations ou services proposés par un autre cabinet membre ou correspondant. Chaque cabinet membre est dirigé et géré selon ses propres règles et, bien que le nom Grant Thornton soit adopté par un grand nombre de cabinets, l'utilisation de cette marque commune ne signifie aucunement qu'il y ait un lien capitalistique entre les cabinets et Grant Thornton International Ltd.

Les cabinets membres sont liés par une vision stratégique commune, par l'engagement fondamental de fournir un service de qualité et d'excellence aux entreprises qui développent des activités internationales et par un objectif partagé d'être un cabinet *leader* sur leurs marchés.

Grant Thornton International Ltd est présent dans plus de 140 pays ; Grant Thornton en France est membre de Grant Thornton International Ltd depuis janvier 1990.

(*)Channel Islands, Ghana, Sri Lanka.

Les sociétés membres de Grant Thornton International, au sein de l'Union Européenne, sont listées ci-dessous :

Pays	Entité légale	Pays	Entité légale
Autriche	Grant Thornton Austria GmbH	Islande	Grant Thornton endurskoðun ehf
Autriche	Grant Thornton VERAX Wirtschaftsprüfungs - und Steuerberatungs Gesellschaft mbH	Irlande	Grant Thornton
Belgique	Grant Thornton Bedrijfsrevisoren CV	Irlande	Grant Thornton (NI) LLP
Bulgarie	Grant Thornton OOD	Italie	Ria Grant Thornton S.p.A.
Croatie	Grant Thornton revizija d.o.o.	Lettonie	Grant Thornton Baltic Audit SIA
Chypre	Grant Thornton (Cyprus)	Lichtenstein	ReviTrust Grant Thornton AG, Schaan
République Tchèque	Grant Thornton Audit s.r.o.	Lituanie	Grant Thornton Baltic UAB
République Tchèque	Fučík & partneři, s.r.o	Lituanie	Grant Thornton Baltic UAB Kauno filialas
Danemark	Grant Thornton Statsautoriseret Revisionspartnerselskab	Lituanie	Grant Thornton Baltic UAB Klaipėdos filialas
Estonie	Grant Thornton Baltic OÜ	Luxembourg	Grant Thornton Audit & Assurance
Finlande	Revico Grant Thornton Oy	Malte	Grant Thornton Malta
Finlande	Idman Vilen Grant Thornton Oy	Pays-Bas	Grant Thornton Accountants en Adviseurs BV
Finlande	Advico Finland Oy	Norvège	Grant Thornton Revisjon AS
France	Grant Thornton	Pologne	Grant Thornton Frąckowiak Sp. z o.o sp.k.
France	AEG Finances	Pologne	Grant Thornton Polska Sp. z o.o. Sp.k
France	IGEC	Portugal	Grant Thornton & Associados, SROC,Lda
France	Tuillet Audit	Roumanie	Grant Thornton Audit SRL
France	Grant Thornton Audit	République Slovaque	Grant Thornton Audit, s.r.o.
France	Carib Audit & Conseil	Slovenie	Grant Thornton Audit d.o.o.
Allemagne	Warth & Klein Grant Thornton AG	Espagne	Grant Thornton, S.L.P.
Allemagne	Warth & Klein Grant Thornton GmbH & Co. KG	Espagne	Grant Thornton Andalucia, S.L.P.
Allemagne	Trinavis GmbH & Co. KG	Espagne	Cruces Y Asociados Auditores, S.L.P.
Allemagne	WPG Wohnungswirtschaftliche Prüfungs- und Treuhand GmbH	Suède	Grant Thornton Sweden AB
Gibraltar	Grant Thornton (Gibraltar)		
Grèce	Grant Thornton SA		
Hongrie	Grant Thornton Audit Kft.		

1.2.2 Description de la Gouvernance au plan international

Global CEO (Chief Executive Officer)

Le rôle du *Global CEO* de Grant Thornton International Ltd réside dans la définition des priorités stratégiques et des recommandations de développement de l'organisation, en vue d'une approbation par le Conseil d'Administration. Le *Global CEO* travaille en étroite collaboration avec les membres du Comité de Direction (GLT) pour veiller au maintien des politiques et procédures mondiales, y compris celles régissant les missions internationales pour les lignes de services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil.

Il a la responsabilité de convoquer le Comité de Direction pour l'assister quotidiennement dans les sujets de gestion. Il a aussi autorité pour choisir un nouveau membre, en accord avec les critères d'admission imposés par le Conseil d'Administration.

BOG Board Of Governors

Le Conseil d'Administration de Grant Thornton International Ltd est l'autorité principale et suprême de GTIL. Il exerce la gouvernance de GTIL. Il est composé du CEO de GTIL, des dirigeants des plus grands cabinets membres, de dirigeants élus ou nommés parmi d'autres cabinets membres qui ne sont pas parmi les plus importants et d'administrateurs indépendants. Le conseil vise un équilibre raisonnable entre la diversité et la représentation de différentes zones géographiques, incluant les marchés émergents.

Ses fonctions sont de nommer le Président, d'établir les priorités stratégiques et le budget de Grant Thornton International Ltd, de discuter de tout changement éventuel dans la charte des membres à partir des recommandations du Président.

Le Conseil d'Administration est également responsable de l'approbation de l'entrée d'un potentiel nouveau membre dans le réseau, tout comme de son exclusion. Les membres du Conseil d'Administration, à l'exception du Président, ne reçoivent aucune rémunération à ce titre.

Le Comité de Direction GLT Global Leadership Team

Le Comité de direction est présidé par le CEO de GTIL. Le Comité se consacre à temps plein à la direction du réseau pour la bonne exécution de la stratégie. Il comprend 7 membres représentant les différentes fonctions : Qualité, Risk Management, Capacité et Culture du réseau, Marché International, Marque et Marketing international.

Une description plus détaillée de la Gouvernance de l'international est faite dans le [rapport de transparence 2020](#) de Grant Thornton International Ltd.

Présence de Grant Thornton France au sein des instances du réseau globales et propres au métier Audit



Robert Dambo

Président de Grant Thornton France, siège de manière permanente au BOG et est membre du Strategic Committee, du Board Européen et du Budget Audit Committee



Vincent Papazian

Directeur métier Audit, est membre de l'Assurance Strategy Committee, comité mondial de la Practice Audit.



Pascal Leclerc

Directeur du Risk Management est membre du Risk Management Advisory Committee.

Participation de Grant Thornton France

Global Assurance Quality Steering Committee	Methodology & Learning Steering Committee	Global IFRS Steering Committee, IFRS Technical Expert Group, Financial Instruments Working Group, IFRS 16 Sub-group
Comité dédié aux actions et processus visant à l'amélioration continue du système de contrôle interne et à la qualité de l'audit au sein du réseau international. Ce comité est également chargé de supporter chaque member firm du réseau dans le déploiement d'ISQM1, nouvelle norme internationale du management de la qualité.	Comité dédié à l'amélioration de la méthodologie audit ainsi qu'à la formation des professionnels de l'audit à travers des outils, alertes, guides pratiques, programmes de formation (e-learning et programme en présentiel).	Comités traitant de l'interprétation au sein du réseau des normes comptables internationales, du support technique aux membres de GTIL, de la veille technique et de la formation des auditeurs, ceci à travers des newsletters (IFRS Alert), de la guidance technique (avec Insights to IFRSs Navigating the changes to IFRSs), des programmes de formation et outils opérationnels.

2. Gestion des risques

La gestion des risques professionnels est un élément clé du développement et de la pérennité de Grant Thornton. Elle s'articule autour de principes généraux applicables à l'ensemble des métiers du Groupe, d'une part, et de règles particulières propres à chaque métier, d'autre part.

Grant Thornton met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles utiles, au regard de la nature, de la portée et du contexte des données qui nous sont communiquées, ainsi que des risques présentés par leur traitement pour préserver leur sécurité. Il s'agit, notamment, d'empêcher toute destruction, perte, altération, divulgation, intrusion ou accès non autorisé à ces données, de manière accidentelle ou illicite.

Chaque membre du réseau GTIL est soumis au respect d'une politique de sécurité informatique s'appuyant sur le référentiel du NIST (National Institute of Standards and Technology). Des audits de conformité sont menés régulièrement (tous les 2 ans).

L'ensemble des collaborateurs Grant Thornton est sensibilisé régulièrement aux bonnes pratiques de sécurité informatique :

- Tout nouvel utilisateur doit suivre une session de formation initiale obligatoire à réaliser dans le mois suivant son arrivée.
- Chaque utilisateur doit suivre annuellement une session de formation de rappel obligatoire.

En complément, des campagnes de tests d'hameçonnage sont réalisées plusieurs fois par an.

Le dispositif du cabinet repose, pour ce qui concerne le métier Audit, sur des politiques et procédures relatives à l'indépendance et à la déontologie, à l'acceptation et au maintien des missions et prestations, aux ressources humaines, aux consultations techniques, ainsi qu'aux modalités de réalisation des missions et des prestations jusqu'à la vérification du respect de nos politiques et procédures.

Les politiques et procédures sont rassemblées dans le Manuel des Procédures et de Maîtrise des Risques Audit (MPMRA). Ce manuel se réfère au manuel correspondant de Grant Thornton International Ltd, qui est établi afin que les cabinets membres se conforment à la fois aux principes de la norme internationale ISQC 1 (*International Standard on Quality Control No. 1*) et aux recommandations émises par le *Risk Management Advisory Committee* de Grant Thornton International Ltd. Sont également incluses au sein du Manuel des politiques et procédures élaborées pour répondre aux obligations légales et réglementaires françaises applicables à l'exercice du Commissariat aux comptes.

Le Manuel des Procédures et de Maîtrise des Risques Audit est mis à disposition de tous les associés et collaborateurs via notre Digital Work Place dédiée au métier Audit.

Ont été mises en place des procédures relatives à la gestion et à l'enregistrement des incidents susceptibles d'avoir eu ou d'avoir une incidence grave sur la qualité des activités de certification des comptes. Elles permettent à tout membre du personnel de signaler les plaintes et allégations concernant un éventuel manquement à l'occasion de l'exercice des fonctions de Commissaire aux comptes avec la réglementation professionnelle applicable.

2.1 Description des procédures relatives à l'indépendance

2.1.1 Acceptation, maintien des mandats, missions et prestations de Commissaire aux comptes

Une étape fondamentale pour s'assurer de l'indépendance est effectuée préalablement à l'acceptation de toute intervention en qualité de Commissaire aux comptes, qu'il s'agisse d'un nouveau mandat de Commissariat aux comptes, d'une mission légale ou bien d'une prestation.

En ce qui concerne les mandats de Commissariat aux comptes, l'associé signataire pressenti remplit un questionnaire d'acceptation de mandat, dans lequel il apprécie les risques susceptibles d'influer notamment sur son indépendance et celle du cabinet.

Ce questionnaire fait l'objet d'une approbation par le représentant régional du métier Audit, en charge d'apprécier, à son tour, le respect des règles d'indépendance et d'impartialité. L'approbation finale de l'acceptation du mandat est délivrée par le Directeur de la Pratique Professionnelle dès lors que le mandat présente certaines caractéristiques (niveau de risque, type d'entité, ...). Ce questionnaire fait l'objet d'une mise à jour régulière à

l'aune des évolutions légales et réglementaires.

Chaque Commissaire aux comptes signataire s'interroge annuellement sur le maintien de chacun de ses mandats en examinant, notamment, les événements intervenus et les nouvelles informations collectées depuis l'acceptation. La politique d'approbation du maintien des mandats est similaire à celle définie pour l'acceptation de nouveaux mandats.

Par ailleurs, la procédure d'acceptation d'un mandat de Commissaire aux comptes d'une entité inclut également une recherche préalable de conflits d'intérêts effectuée auprès de l'ensemble des associés des différents métiers de Grant Thornton (recherche nationale) et, le cas échéant, auprès des cabinets membres de Grant Thornton International Ltd lorsque l'entité réalise des opérations internationales (recherche internationale). Enfin, les services autres que la certification des comptes (prestations) font également l'objet d'une politique et d'une procédure d'acceptation complémentaires.

2.1.2 Procédure de rotation



Nous organisons la rotation des associés d'audit principaux chargés de la réalisation du contrôle légal des comptes des Entités d'Intérêt Public et des autres entités y étant soumises, conformément à l'article L. 822-14 du Code de Commerce et à l'article 17 du règlement (UE) 537/2014 du 16 avril 2014. Cette organisation tient également compte des exigences du Code IESBA en matière de durée d'intervention des associés principaux d'une mission de certification des comptes d'une EIP, de délai de viduité et ce, également, en cas de combinaison de plusieurs rôles (associé signataire, réviseur indépendant et autre associé intervenant sur la mission).

En outre, nous procédons de manière progressive à la rotation des personnes les plus élevées de la hiérarchie chargées de la réalisation du contrôle légal des comptes des EIP, conformément à l'article 17 du règlement européen cité ci-dessus.

Pour veiller à la bonne application des principes de rotation, un processus de suivi a été mis en place.

2.1.3 Vérification de l'indépendance du personnel

L'indépendance des associés et collaborateurs intervenant sur des mandats de Commissariat aux comptes est vérifiée au moyen :



De la signature d'une confirmation annuelle d'indépendance,



D'une déclaration d'indépendance des membres de l'équipe d'audit intervenant sur un mandat, documentée dans le dossier d'audit du mandat,



Du système de *Global Independence System* pour la détention de titres financiers.

La confirmation annuelle d'indépendance, signée par les associés et collaborateurs, vise à s'assurer que leur indépendance personnelle et celle des sociétés de Commissaires aux comptes du Groupe Grant Thornton est respectée, conformément aux exigences législatives et réglementaires, ainsi qu'à celles issues du Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. A cette occasion, chaque associé et collaborateur du cabinet confirme avoir respecté, au cours de l'exercice écoulé, les mesures qui y sont décrites, de sorte à ne pas s'être placé dans une situation susceptible de compromettre son indépendance et celle du cabinet.

Le *Global Independence System* est un outil informatique, développé par Grant Thornton International Ltd, qui permet de vérifier le respect des règles relatives à la détention de titres financiers par les associés et *managers* du Cabinet. Plus précisément, en application de la politique du réseau, doivent être déclarés les titres des sociétés cotées détenus par l'ensemble des associés et collaborateurs exerçant des fonctions managériales au sein du cabinet et par leur famille proche. Ces déclarations font l'objet d'une actualisation régulière, à la lumière de la liste globale des entités restreintes (*Global Restricted List*) identifiées par chaque cabinet membre de Grant Thornton International Ltd. Les déclarations font l'objet d'une vérification annuelle par la Direction du *Risk Management* du Groupe à partir d'un échantillon d'associés et de collaborateurs concernés. Une confirmation d'indépendance est également requise pour les experts et professionnels de l'audit externes au cabinet pouvant intervenir sur les missions d'audit.



2.1.4 Le service d'alerte « Whistleblowing » mis en place par Grant Thornton

Un service d'alerte dit « Whistleblowing » a été mis en place par le cabinet. Ce service donne la possibilité à nos salariés, collaborateurs et partenaires de signaler un manquement aux règles du code d'éthique, un crime ou un délit, une menace ou un préjudice pour l'intérêt général, une violation ou une tentative de dissimulation d'une violation d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, d'un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement d'un tel engagement, du droit de l'Union Européenne, de la loi ou du règlement.

Notre dispositif d'alerte permet de signaler les problèmes suffisamment tôt afin de réduire les risques. C'est un outil important dans le cadre de notre dispositif de conformité. Deux modalités de signalement sont prévues afin que le lanceur d'alerte potentiel puisse faire état des faits qu'il souhaite signaler, selon son gré :

- Soit contacter un responsable au sein de notre organisation (supérieur hiérarchique, P&C...).
- Soit utiliser un canal dématérialisé pour déposer le signalement anonymement ou non, sur une plateforme sécurisée : <https://grantthorntonfrance.integrityline.com>. Ce système est hautement sécurisé (conforme au RGPD, certifié ISO 27001) : ni le prestataire, ni aucun tiers n'a accès aux données contenues dans le système.

Nous voulons agir en conformité

Grant Thornton tient à assurer la transparence de ses activités et à observer une éthique des affaires rigoureuse. Nous veillons à la sécurité et au respect de toute personne liée à notre entreprise.

2.2 Exécution de la mission

Grant Thornton utilise une méthodologie d'audit globale issue des normes internationales d'audit (ISA), complétée par Grant Thornton France afin d'intégrer les dispositions des normes d'exercice professionnel et la réglementation française. La méthodologie d'audit Grant Thornton – *Grant Thornton Audit Methodology* (GTAM) est accompagnée d'un manuel d'audit.

Grant Thornton International a mis à disposition, courant 2022, une nouvelle plateforme d'audit mondiale,  **leap**, qui est en cours de déploiement au sein de notre réseau.

Cette plateforme propriétaire, à la pointe de la technologie et évolutive, va supporter notre stratégie mondiale :

- En facilitant une exécution cohérente de notre méthodologie d'audit, tout en intégrant les obligations domestiques de chaque pays,
- En permettant la réalisation efficace des audits tant pour les entités complexes (EIP, société cotée, ETI, audit de groupe que pour des organisations plus simples (PE/PME),
- En conférant aux équipes la possibilité de concevoir des stratégies d'audit plus pertinentes et en réduisant le temps consacré aux tâches à faible valeur ajoutée, améliorant ainsi leur expérience, grâce à une interface utilisateur intuitive,
- En dotant les *member firms* de fonctionnalités d'adaptation et de pilotage en temps réel des missions, dans une optique d'amélioration continue des audits,
- En répondant aux attentes des régulateurs en termes de qualité.

Son déploiement complet est prévu pour 2023 en France, date à laquelle  **leap** aura remplacé notre précédente solution *Voyager*™.

2.3 Dispositif de contrôle de la qualité

Le système de gestion de la qualité est composé du contrôle interne de la qualité au niveau du cabinet, du contrôle de la qualité au niveau de la mission et des contrôles qualité du réseau international.

2.3.1 Cadre global de la Qualité

La stratégie mondiale de Grant Thornton International (GTIL) « *Go Beyond* » place la qualité au cœur de toutes nos activités et de nos actions quotidiennes.

Un cadre global, le « *Global Quality Framework* » a été conçu en 2021 pour fixer les principes généraux en matière de qualité et de gestion des risques qui doivent être partagés par toutes les *member firms* de notre réseau.

Les *member firms* sont ainsi tenues de respecter des politiques et procédures dans les domaines suivants :

- Gouvernance et *Leadership*,
- Ethique,
- Acceptation et maintien de missions,
- Capital humain,
- Réalisation des missions,
- Processus de suivi des activités.



Le *Global Quality Framework* a constitué le point de départ du déploiement de la série de nouvelles normes internationales approuvée par l'IAASB en décembre 2020 et notamment la norme ISQM 1 (*International Standard on Quality Management*).

Cette norme, qui remplace depuis le 15 décembre 2022 la norme ISQC 1, requiert la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité (*System of Quality Management* – SoQM) destiné à fournir aux firmes d'audit l'assurance raisonnable d'atteindre les objectifs de qualité qu'elles se sont fixés conformément à ISQM 1.

Nous avons considéré la mise en place de cette norme comme une opportunité pour améliorer et renforcer notre système de management de la qualité dans toutes ses composantes.

La norme a renforcé le rôle de la Gouvernance et du *Leadership* (*Tone at the top*), a élargi la notion de ressources en intégrant les ressources technologiques d'une part (par exemple, les solutions technologiques et outils informatiques utilisés dans la réalisation des missions) et intellectuelles d'autre part (guides techniques, méthodologie, ...). La norme met également en avant l'importance de la communication et des systèmes d'information.

Le SoQM est global et concerne non seulement la qualité dans la réalisation des missions d'audit mais également certains processus des fonctions support transverses impliquées – RH, DSI, Finances (...).

Enfin, elle prévoit une activité de suivi (actions de *monitoring*) pour mettre en œuvre les actions correctrices et de remédiation nécessaires en temps opportun.

GTIL a élaboré et communiqué, à l'ensemble des *member firms*, des ressources (méthodologie, matrice des objectifs de qualité et des risques associés,...) pour les aider dans la mise en place de leur SoQM, qui se doit de fonctionner de façon intégrée et itérative.

Au niveau de Grant Thornton France, nous avons ainsi décliné l'approche d'ISQM 1 fondée sur la fixation d'objectifs de qualité, l'identification et l'analyse des risques qui ne permettraient pas d'atteindre les objectifs de qualité fixés, et sur la conception de réponses aux risques identifiés ou la refonte de réponses existantes, en l'adaptant à notre organisation et aux caractéristiques de nos activités d'Assurance.

Les prochaines étapes consisteront à tester l'efficacité de la conception et du fonctionnement du SoQM d'ici le 15 décembre 2023 et à analyser les causes des éventuels dysfonctionnements afin d'y apporter une remédiation.

Le SoQM devient ainsi un véritable dispositif de contrôle interne, qui nécessite une formalisation et documentation plus poussée de nos politiques et processus internes, et un *tone at the top* au plus haut niveau de la direction du cabinet.



2.3.2 Description du contrôle interne de la qualité au niveau du cabinet

Le contrôle interne de la qualité des missions d'audit est mis en œuvre selon un plan de rotation déterminé, de telle sorte que l'ensemble des associés soit contrôlé au moins une fois tous les trois ans. Par ailleurs, une dose d'imprévisibilité dans le programme annuel permet de rompre ce cycle de trois ans et conduit à la réalisation de contrôles inopinés, décidés par la Direction Nationale Audit, au regard des informations dont elle dispose relatives à la qualité et selon une approche par les risques. Ces contrôles complètent ainsi le plan de rotation triennal. Par ailleurs, le cas échéant, des re-contrôles sont systématisés et des plans d'actions spécifiques sont demandés sur les mandats concernés.

Des contrôles sont également menés de façon transverse pour s'assurer de la mise en œuvre de certaines procédures décrites dans ce rapport. Les conclusions du contrôle qualité annuel sont présentées aux équipes, ainsi qu'au Comité de Direction.

2.3.3 Revue indépendante

Conformément à l'article 8 du Règlement Européen, à l'article R. 822-35 du Code de Commerce et aux normes internationales ISQM1 et ISQM2, une revue indépendante est mise en œuvre sur les mandats d'Entités d'Intérêt Public et sur d'autres mandats présentant des caractéristiques définies par la Direction Nationale Audit. La revue indépendante a pour objet de vérifier que le signataire pouvait raisonnablement parvenir aux conclusions qui figurent dans les projets de rapport. La revue indépendante est réalisée par un Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste mentionnée au I de l'article L. 822-1 du Code de Commerce, qui n'est pas intervenu sur la mission et qui dispose d'une expérience confirmée de l'audit et du secteur d'activité concerné. Les Commissaires aux comptes en charge de la revue indépendante d'un mandat sont soumis à une rotation après six années consécutives de réalisation de la revue sur ce mandat.

2.3.4 Description du contrôle qualité du réseau international

Chaque cabinet membre de Grant Thornton International Ltd est soumis à un contrôle périodique de son activité audit, désigné sous le nom de Grant Thornton Assessment and Review (GTAR). Ce contrôle, qui a lieu au moins une fois tous les trois ans, comprend une vérification de la mise en œuvre par le cabinet membre de son dispositif de contrôle interne de la qualité, ainsi que l'examen de dossiers d'audit. Le cas échéant, il fait l'objet, dans l'intervalle, d'une revue de la mise en œuvre du plan d'actions.

Grant Thornton International a effectué un contrôle GTAR au cours du deuxième trimestre 2021 et a conclu que « le système de contrôle qualité de Grant Thornton France, en vigueur au 20 octobre 2021, a été conçu et mis en œuvre de manière appropriée pour fournir une assurance raisonnable de conformité aux normes professionnelles applicables et aux exigences de GTIL dans tous les aspects significatifs ».

3. Contrôle externe de la qualité

Les sociétés du Groupe Grant Thornton, inscrites en qualité de Commissaire aux comptes sont soumises au contrôle externe périodique prévu par le Code de Commerce.

Dans le cadre de la rénovation des contrôles du Haut Conseil du Commissariat aux comptes (H3C), nous avons bénéficié d'un contrôle spot sur un mandat en septembre 2021 et, en février 2022, d'un suivi des plans d'actions post inspection 2020, tant sur les mandats que sur les procédures. Les rapports définitifs ont été reçus respectivement en décembre 2021 et en septembre 2022.

Les constats formulés ont été pris en compte immédiatement dans nos plans d'actions et des actions correctrices sont déjà mises en œuvre.

4. Éléments financiers

4.1 Chiffre d'affaires du réseau international GTIL



Le chiffre d'affaires global est
**en hausse
de 14 %**



7,2
milliards de dollars
au 30 septembre 2022

4.2 Chiffre d'affaires Assurance du réseau européen



Le chiffre d'affaires Assurance des sociétés membres de Grant Thornton International au sein de l'Union Européenne*, lié à la certification des comptes, s'élève à **545 millions de dollars** au 30 septembre 2022, soit environ **19 %** du chiffre d'affaires mondial total de l'Assurance représentant 2,9 milliards de dollars.

Ce montant inclut le chiffre d'affaires total réalisé au sein de l'Union Européenne, provenant :

- **Des revenus du contrôle légal des états financiers annuels** et consolidés d'EIP et de filiales d'EIP,
- **Des revenus du contrôle légal des états financiers annuels** et consolidés d'autres entités,
- **Des revenus de missions d'audit contractuel.**

*i.e. hors Royaume-Uni



4.3 Chiffre d'affaires du réseau France



Les revenus de Grant Thornton en France s'élèvent à

235 millions d'Euros

pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Informations sur le chiffre d'affaires total, telles que requises par l'article R.823-21 du Code de Commerce et l'article 13 du règlement (UE) 537/2014 :

Typologie de chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires (en M€)
Chiffre d'affaires provenant de la certification des comptes annuels et consolidés des entités EIP et filiales françaises d'EIP Européennes (hors SACC ^(*))	15,6
Chiffre d'affaires provenant de la certification des comptes annuels et consolidés des entités autres que EIP (hors SACC ^(*))	47,1
Chiffre d'affaires provenant des SACC ^(*) pour l'ensemble des entités contrôlées (EIP et non EIP)	8
Chiffre d'affaires audit hors revenus provenant de la certification des comptes annuels et consolidés et des SACC ^(*)	7,6
Chiffre d'affaires non Audit	156,7
Chiffre d'affaires total	235

(*) Services autres que le Commissariat aux comptes

5. Capital humain

5.1 Collaborateurs et Associés

5.1.1 Effectifs au plan international

Au 30 septembre 2022, Grant Thornton International rassemble :



68 000
collaborateurs



répartis dans

140 pays



dont

3 978 associés

5.1.2 Effectifs en France

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, Grant Thornton en France rassemble :



2 355
collaborateurs



répartis dans

23 bureaux



dont

130 associés

Les associés et Commissaires aux comptes inscrits du Groupe Grant Thornton signant des mandats de Commissariat aux comptes au nom des sociétés de Commissaires aux comptes mentionnées au 1.1.1, sont au nombre de 70.



5.2 Information sur la politique de rémunération

Information sur les bases de rétribution des associés

Leurs rétributions sont composées d'une partie fixe et d'une partie variable.

Cette dernière est fonction de l'atteinte des objectifs à la fois individuels et collectifs. Les critères d'appréciation prennent en considération la contribution à la mise en œuvre du plan stratégique, le développement, le *management* des collaborateurs, la qualité professionnelle et l'expertise technique, les activités d'intérêt commun et la gestion des missions.

Le plan stratégique fait explicitement référence au respect des valeurs professionnelles, notamment celle de l'indépendance. Par conséquent, aucune incitation financière ne peut conduire un associé à se mettre en infraction avec les règles d'indépendance fixées.

La rétribution des associés est fixée en fonction de règles et de procédures arrêtées par le Comité de Direction. Le Comité des rétributions s'assure du respect de ces dernières.

Prise en compte de la qualité de la mission de certification dans la détermination de la rémunération

Des procédures assurent une politique de rémunération appropriée, notamment par des incitations à l'excellence professionnelle, garante de la qualité de la mission de certification.

L'évaluation de la performance intègre un volet "qualité audit" avec un système de notation propre. Cette notation est arrêtée par la Direction Nationale Audit, sur la base des contrôles qualité interne et externes menés sur la période.

Elle est communiquée aux Directeurs de périmètre pour chaque associé ayant une activité audit. L'évaluation globale de l'associé est établie par le Directeur de périmètre en intégrant ce volet qualité. La Direction Générale supervise ce processus global d'évaluation annuelle dont les modalités sont revues par le Comité des rétributions.

5.3 Formation continue

Le développement des compétences est au cœur de notre stratégie. Les actions de formation qui sont instaurées répondent à la volonté de Grant Thornton d'approfondir les compétences de ses collaborateurs et associés, de développer leurs expertises techniques, méthodologiques et technologiques au service de l'exercice de leur esprit critique.

Le programme de formation de notre cabinet comprend un cursus commun à tous les collaborateurs, qui couvre notamment les normes comptables et professionnelles, la fiscalité, les règles d'indépendance et l'utilisation des solutions technologiques.

Chaque collaborateur bénéficie aussi d'un parcours adapté à ses besoins spécifiques en fonction des typologies de clients, son expérience, sa trajectoire professionnelle. Cette manière de considérer chacun comme étant unique, est ce qui fait la force de notre cabinet.

Des webinaires sont également proposés tout au long de l'année, en fonction de l'actualité notamment normative

et réglementaire, et des besoins d'approfondissement en matière de méthodologie. Par ailleurs, le cabinet accorde une attention particulière à l'aisance relationnelle de ses collaborateurs et associés, leurs aptitudes managériales et de communication.

Notre offre de formation propose des formats variés, parfaitement adaptés aux besoins et aux nouvelles façons de travailler de nos collaborateurs : webinaires, *blended learning*, tutoriels, formations présentielles, conférences, certifications, ateliers, *e-Learning*, etc.

Pour accompagner le déploiement de notre nouvelle plateforme d'audit  **leap**, un programme de formation spécifique conçu tant au niveau international que national (combinant *e-learning*, formation présentielle et modules embarqués dans la solution) a été déployé afin de permettre à l'ensemble des professionnels de l'audit de s'approprier la solution dans des conditions optimales.

Les chiffres clés de la formation 2020/2021



76 700

heures réalisées



2 596

personnes formées



+ 400

actions organisées



205

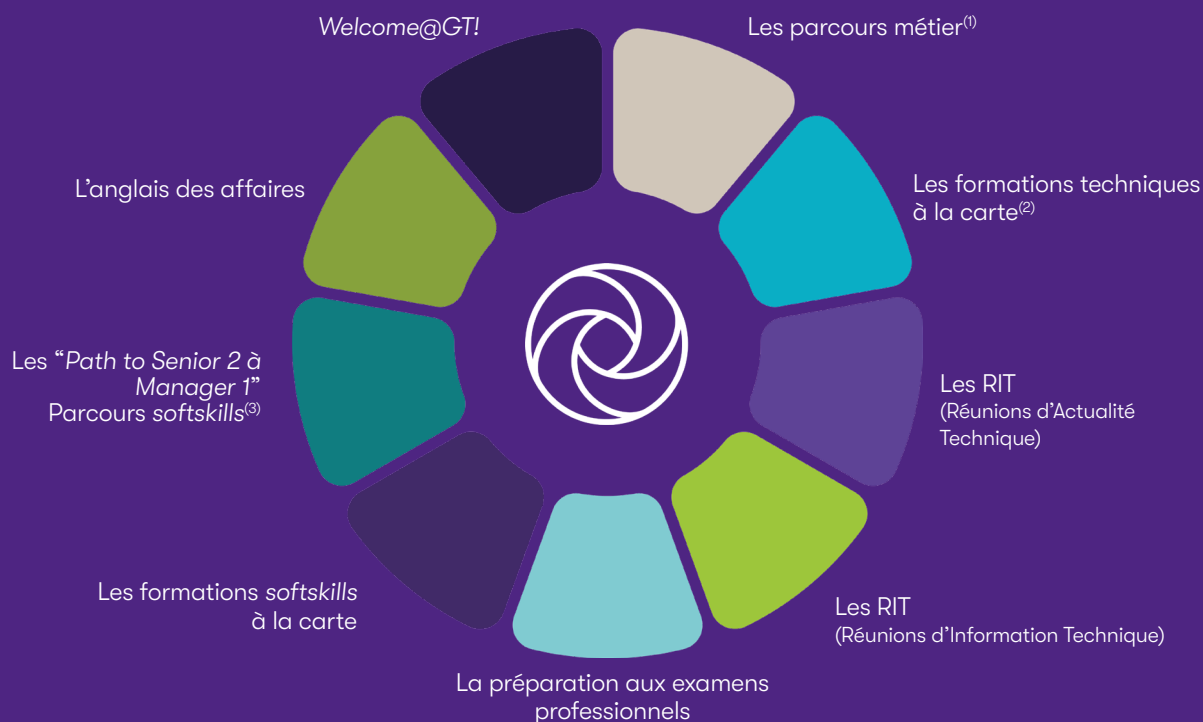
experts intervenants



4 850

heures animées

Le programme de formation 2021/2022



⁽¹⁾ Coursus obligatoires déclinés par grade, visant à former les collaborateurs aux spécificités, réglementations, méthodologies et outils propres à leurs métiers

⁽²⁾ Ces actions couvrent toutes les disciplines nécessaires à l'exercice de nos activités (audit et contrôle interne, comptabilité, gestion, finance, conseil, fiscalité, droit, IT, cybersécurité, innovation, RSE, management, communication, développement, softskills, développement commercial, bureautique).

⁽³⁾ Il s'agit de parcours transversaux préparant les collaborateurs à leur changement de fonction (nouveaux *managers*, seniors 2 et seniors 3) : développement personnel et formation aux softskills et à la gestion de projets.

Deux programmes d'excellence complètent ce dispositif

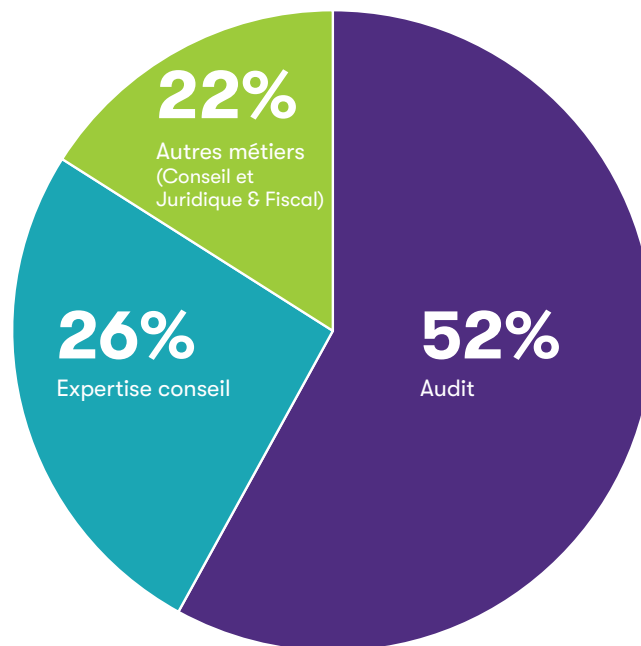
La Master Academy

La Master Academy a ouvert ses portes à la rentrée 2022. Elle permet aux collaborateurs ayant deux années d'expérience, d'une part de découvrir un autre métier que le leur grâce à un programme de mobilité interne très innovant et, d'autre part, de bénéficier d'une formation académique réalisée en partenariat avec ESSEC Business School.

Le « Path to Partner »

Ce programme original a pour ambition de préparer les *senior managers* et directeurs à haut potentiel à devenir de possibles futurs associés. Le programme comprend deux axes majeurs : l'intégration de notre stratégie et le développement du *leadership* personnel et professionnel des participants via des approches dédiées.

Répartition des heures réalisées par métier (76 700 H en 21/22)



La Direction Générale de Grant Thornton confirme que la politique de formation continue permet aux Commissaires aux comptes inscrits de respecter leur obligation de formation, conformément aux dispositions des articles L. 822-4, R. 822-61 et A. 822-28-1 à 10 du Code de Commerce.

Nous encourageons nos collaborateurs à passer les examens d'expertise comptable et à obtenir des certifications professionnelles reconnues dans leur secteur d'activité (Cisa, Cia, Green Belt et Black Belt, ...). Pour cela, nous finançons les préparations auprès d'organismes habilités et octroyons des congés pour examen. Nous organisons également chaque année un séminaire de révision intensive pour l'obtention des DSC, DSCG et DEC.

6. Innovation et transformation digitale

Le pilotage de l'innovation et de la transformation digitale

Grant Thornton a choisi de faire de l'innovation un pilier stratégique. Ainsi, l'un de nos associés Audit, Alexandre Mikhail, consacre une part significative de son temps dans le pilotage de l'innovation et de la digitalisation du métier Audit en tant que *Head of Digital Audit*.

Les objectifs poursuivis

A l'instar de nos clients, de toutes tailles et opérant dans toutes les industries, notre activité audit se transforme et innove, en adoptant et en développant les technologies et les solutions qui nous permettent de poursuivre simultanément trois objectifs majeurs : la qualité, l'efficacité et la valeur ajoutée.



Grâce à l'innovation technologique réalisée, nous sommes en mesure de proposer un audit :



CIBLÉ : nos auditeurs se concentrent sur les zones présentant les risques les plus significatifs et/ou les anomalies ou atypies relevées, c'est-à-dire les schémas comptables, les modèles transactionnels, les processus qui n'étaient pas anticipés ou attendus. Par conséquent, les tests de détail sont moindres.



PERTINENT : nos approches permettent de « faire parler » la donnée comptable ou de gestion et d'apporter ainsi, un éclairage nouveau ou complémentaire à nos clients.



EFFICACE : l'automatisation, l'intelligence embarquée par nos solutions technologiques constituent des leviers d'efficacité, aussi bien pour nous que pour nos clients, avec une mobilisation de ces derniers qui s'en trouve réduite.



Une plateforme web sécurisée dédiée à la coordination de nos audits

Cette solution innovante permet une parfaite coordination de nos audits nationaux et internationaux sur la base d'un système élaboré de suivi, de rapports et de partage de documents avec de multiples possibilités de visualisation. Chaque membre de l'équipe d'audit, en France et à l'étranger, a accès à l'avancement des étapes de l'audit en temps réel ainsi qu'aux informations historiques de l'entité concernée.

DASHBOARD

Une vision d'ensemble de l'état d'avancement des missions en temps réel



STATUT DES AUDITS

Un suivi par entité / pays de l'avancement des travaux d'audit

La digitalisation à chaque étape de nos audits

Deimos

facilite la réalisation de nos **diligences relatives à l'acceptation des clients et des missions**. Cette solution permet d'obtenir les informations juridiques, notamment en lien avec nos obligations LCBFT

Revenue Comprehension

À partir des écritures comptables, cette solution facilite la **compréhension du process comptable des ventes**.

Cette approche permet ainsi d'identifier rapidement des flux atypiques et de se concentrer sur leur rationalisation

Audit Platform

Cette solution vise à proposer aux auditeurs des **feuilles de travail standardisées et en partie automatisées** afin de les accompagner dans la réalisation de procédures substantives. Elle se compose des modules suivants : Immobilisations corporelles et incorporelles, capitaux propres, emprunts, trésorerie

Venus

Synthèse et restitutions

Venus est un outil de Data Analytics et de Data Visualisation, nous permettant d'améliorer la qualité et la pertinence de nos revues analytiques

Le **module KPI** est utilisé lors de la préparation des nos supports de synthèse et a pour finalité la génération et restitution des indicateurs clés

Le **module Revue Analytique** permet de générer un support de restitution complet sur l'ensemble des rubriques des états financiers, comprenant des analyses de variations mensuelles et des bridges pluriannuels

Vesta

a pour objectif **l'analyse et la standardisation** du Grand Livre ou du Fichier des Ecritures Comptables, et ce afin de rendre compatible ces données comptables avec toutes les solutions Digital Audit. Cette solutions permet d'uniformiser la donnée comptable, quelle que soit sa volumétrie et d'analyser la qualité de cette donnée en réalisant 35 tests sur la structure et 5 tests sur le contenu, inspirés de la mission ECF*

Revenue 2 Cash

Cette solution automatise la corrélation **entre le chiffre d'affaires et les encaissements**. Ainsi, les équipes d'audit se concentrent sur l'analyse des atypies et nos tests de détail se trouvent limités en cas d'approche concluante

DataSnipper®

Automatisation des tests de détail et de contrôle
Extraction automatique des documents justificatifs, matérialisation des X-références avec ces éléments probants (factures, bons de livraisons, bons de commandes, tickets de caisse, etc.)

Financial Statement Suite

Vérification des états financiers, Rapport financier annuel, Document d'enregistrement unique (URD)
Nous permet de vérifier exhaustivement et de manière semi-automatisée les états de synthèse, de communiquer avec plus de rapidité et de pertinence les écarts identifiés, et de suivre leur correction au gré des versions

XBRL Audit

est une plateforme permettant de vérifier le mapping IFRS et de valider techniquement le **reporting**, selon le format électronique unique européen « ESEF » (entité cotée)



7. Mandats détenus dans des Entités d'Intérêt Public et des sociétés de financement

7.1 Entités cotées sur un marché réglementé

Société cotée sur un marché réglementé	
AB SCIENCES (1)	IPSOS
ALAN ALLMAN ASSOCIATES (1)	JACQUET METAL SERVICES
ALTAREA COGEDIM	LATECOERE
ALTAREIT	MEDIA 6
ALTEN	MICROPOLE (2)
ARAMIS GROUP	NANOBIOTIX
ARTEA (1)	NR21
ATOS SE	OENEO
BIC	OVH GROUPE FRANCE
BIOMERIEUX	PARIS REAL ESTATE FUND (PAREF)
BLEECKER	PATRIMOINE ET COMMERCE
BOLLORE	PIERRE & VACANCES
COHERIS	PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE
COMPAGNIE DU CAMBODGE	PROACTIS
DEE TECH (1)	ROCHE BOBOIS
DEEZER (ex I2PO)	SERGE FERRARI GROUP
DEKUPLE (ex ADL Partner)	SFPI GROUP (1)
ERAMET (1)	SMCP (1)
ESSO SAF	SOCIETE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE L'ARTOIS
EXEL INDUSTRIES	TERRACT (ex 2MX ORGANIC)
FINANCIERE MONCEY	TRANSGENE
FINANCIERE DE L'ODET	TRANSITION EVERGREEN (1)
FREY	UNIBEL
GEA (Grenobloise d'Electronique et d'Automatismes)	
GENFIT	VILMORIN ET CIE
GRAINES VOLTZ	VOLTALIA
HERMES INTERNATIONAL	WORLDLINE
ID LOGISTICS	

Société dont les titres de créances sont cotés sur un marché réglementé
ALTRAD INVESTMENT AUTHORITY
FROMAGERIES BEL
SAGESS
SOCIETE DU GRAND PARIS

Entité dont les titres de créances sont cotés sur un marché réglementé
CADES - Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (1)
CHR METZ
CHU NIMES (1)
CHU POITIERS
CHU RENNES
CHU STRASBOURG
UNEDIC

7.2 Etablissements de crédit et sociétés de financement

Etablissement de crédit
BPVF - Banque Populaire du Val de France (1)
BFM - Banque Française Mutualiste
CREDIT MUNICIPAL DE PARIS
EBI SA (Ecobank)
EDMOND DE ROTHSCHILD FRANCE
INVESTIMO (1)

Société de financement
CGLLS

7.3 Entreprises d'assurances

Entreprise d'assurance
AREAS DOMMAGES
AREAS VIE
Assurances Mutuelles de Picardie (1)
MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA BOULANGERIE
MUTUELLE D'ASSURANCE DES PHARMACIENS
PREVOYANCE AESIO MACIF
RETRAITE SUPPLEMENTAIRE BANQUE POPULAIRE
SHAM
SHAM VIE
THELEM ASSURANCE
THELEM PREVOYANCE
WORLDLINE RE

Institution de prévoyance
AUDIENS PREVOYANCE
CAISSE GENERALE DE PREVOYANCE DES CAISSES D'EPARGNE (CGPEC)
CARCO PREVOYANCE
IPECA PREVOYANCE
IRP AUTO PREVOYANCE SANTE (ex IPSA)
OCIRP
UNIPREVOYANCE (1)

Mutuelle Livre II
GROUPE UITSEM (1)
IRP AUTO MPA
LA MUTUELLE IVRY LA FRATERNELLE
MGP SANTE
MUTUELLE AESIO (1)
MOBILITE MUTUELLE (1)
MUTEX UNION (ex UNPMF)
MUTUELLE DES CLERCS ET EMPLOYES DE NOTAIRES
MUTUELLE DU PERSONNEL DU GROUPE RATP
MUTUELLE GMC SANTE
MUTUELLE INTERENTREPRISES DU GAN
MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS ET DES PERSONNELS DE SANTE
RADIANCE MUTUELLE (1)
SMATIS FRANCE (1)
SOCIETE MUTUALISTE DES ETUDIANTS DE LA REGION PARISIENNE
SOLIMUT
SO LYON
UMEN (ex LA MUTUELLE AUDIENS)

Union Mutualiste de Groupe (UMG)
VYV (ISTYA)

Fonds de retraite professionnelle
SOCIETE D'ASSURANCE DE CONSOLIDATION DES RETRAITES DE L'ASSURANCE (1)

Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM)
SGAM BTP (1)

⁽¹⁾ Nouveau mandat – La première certification EIP sera postérieure au 30 septembre 2022.

⁽²⁾ Transfert vers Euronext Growth après le 30 septembre 2022.

8. Déclaration de la Direction

Je confirme, en application des dispositions de l'article 13 du règlement (UE) n°537/2014 et des dispositions prévues à l'article R. 823-21 du Code de Commerce, que :

- Un système interne de contrôle de la qualité, tel que décrit dans ce rapport de transparence, a été mis en place. Ce système permet une gestion des risques appropriée et le respect des dispositions légales et réglementaires applicables,
- Un dispositif de maintien et de contrôle de l'indépendance, tel que décrit dans ce rapport de transparence, est mis en place et son application fait l'objet de vérifications internes,
- La politique de formation continue exposée dans ce rapport de transparence, vise à permettre le respect, par les professionnels concernés, des dispositions des articles L. 822-4 et R. 822-61 du Code de Commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 31 janvier 2023



Robert Dambo

Président

Annexe

Associés signataires en nom propre :

- Frédéric BEAUDIN
- Christophe BONTE
- Robert DAMBO
- Didier HAZEBROUCK
- Jean-Marc HEITZLER
- Françoise MECHIN
- Cyril PAGNIEZ
- Armand PINARBASI
- Patrick ROMAGNOLI
- Luc WILLIAMSON



grantthornton.fr

© 2023 Grant Thornton France. Tous droits réservés.

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.

Crédit photo : Shutterstock